



**PRÉFET
DE LA MANCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SOUS PREFECTURE DE COUTANCES

NOM :
(en lettres capitales)

PRENOM :

ADRESSE :
(résidence principale)

ADRESSE :
(résidence secondaire)

Téléphone :

Adresse électronique :

FORMULAIRE 2

à renvoyer à

Madame la sous-préfète de Coutances

Square Lebrun
BP 729
50207 Coutances Cedex

ou
pref-circulationestran@manche.gouv.fr

CIRCULATION DES TRACTEURS SUR L'ESTRAN

PREMIÈRE DEMANDE UNIQUEMENT POUR LES PERSONNES
PRÉSENTANT UN HANDICAP ET SUR JUSTIFICATIF MEDICAL

J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'autorisation de circuler sur l'estran pour me rendre sur les lieux de pêche lors des marées à partir du coefficient 70, conformément à l'arrêté préfectoral.

- Numéro d'immatriculation du tracteur.....
- Puissance fiscale du tracteur (14 cv maximum).....

Je m'engage à respecter la réglementation de la pêche à pied de loisir,

Je m'engage à équiper le véhicule d'un kit anti pollution, (bâches et fixations idoines, en vue de recueillir les fluides en cas d'incidents mécaniques et d'un cordage en vue d'un remorquage immédiat en dehors du domaine public maritime) et d'un seau pour ramasser toute fuite de fluides sur l'estran,

Je m'engage à accéder par un seul point (cale ou passe) à l'estran : un accès identique trajet aller/retour et interdiction de passage dans les dunes, les déplacements longitudinaux sur l'estran étant interdits.

Je vous prie d'agréer, Madame la sous-préfète, l'assurance de ma considération distinguée.

Date,

(Signature)

***Joindre impérativement**

- Photocopie de la carte grise au nom du demandeur (le transport de passagers sur le domaine public maritime n'est autorisé que dans le respect du cadre fixé par le certificat d'immatriculation).
- Photocopie de l'attestation d'assurance pour le véhicule considéré (ces deux documents devront être à la même adresse)
- 1 enveloppe timbrée à l'adresse de retour (format 17,6 x 25)
- 1 certificat médical attestant que l'état de santé ne permet pas la station debout prolongée.

AVIS DU MAIRE (+ cachet de la mairie)